

Traçabilité des grandes cultures en France : quelques repères

- ARVALIS-Institut du végétal
- Traçabilité : de quoi parle t'on?
- Traçabilité : particularités en grandes cultures
- Une réponse : les chartes de bonnes pratiques filières
- Exigences de traçabilité pour l'agriculteur
- Recommandations/Conclusion
- Pour approfondir

Nathalie VERJUX

01.64.99.22.00

n.verjux@arvalisinstitutduvegetal.fr



ARVALIS-Institut du végétal

ARVALIS - Institut du végétal



Un institut français de recherche appliquée (400 personnes)

- **géré et financé par la profession agricole**
- **spécialisé sur les céréales à paille, le maïs, les protéagineux, la pomme de terre et les fourrages**
- **Travaux sur la conduite des cultures, le stockage, la conservation**
- **Pour des débouchés alimentation humaine, alimentation animale ou non-alimentaire**
- **L'objectif est de fournir aux agriculteurs et aux techniciens des informations et outils d'aide à la décision pour leur *permettre de concilier rentabilité, qualités, protection de l'environnement et s'adapter à l'évolution des marchés***



Recherche et Développement en France

Recherche de base

PUBLIQUE

- INRA
- Cemagref
- Universités
- CIRAD...

PRIVÉE

- Sélectionneurs,
- Firmes d'engrais,
- Firmes phytosanitaires,
- Constructeurs de matériels,
- Firmes de l'agro-alimentaire et du non-alimentaire

Recherche appliquée



INSTITUTS TECHNIQUES - ACTA (coordination)

- Production végétale (ARVALIS - Institut du végétal, CETIOM, ITB...)
- Production animale (IE, ITAVI, ITP...)



Développement

CONSEIL AGRICOLE

(Chambres d'Agriculture, Coopératives, Négoces)



Agriculteurs

Programmes de recherche sur la traçabilité

- ❑ Deux programmes : 2004-2005 et 2005-2007
- ❑ Coordonnés par l'ACTA (*Association de Coordination Technique Agricole*)
- ❑ Nombreux intervenants : instituts techniques, INRA, CEMAGREF, CoopdeFrance, Chambre régionale d'Agriculture d'Aquitaine,...
- ❑ Objectifs :
 - Identifier et caractériser les solutions de traçabilité sur l'amont agricole et les besoins des opérateurs
 - Mettre à jour le guide traçabilité ACTA-ACTIA

 - Identifier et caractériser la gestion documentaire en exploitation agricole
 - Rédiger un guide sur la tenue des enregistrements en exploitation (organisation, durée d'archivage,...)

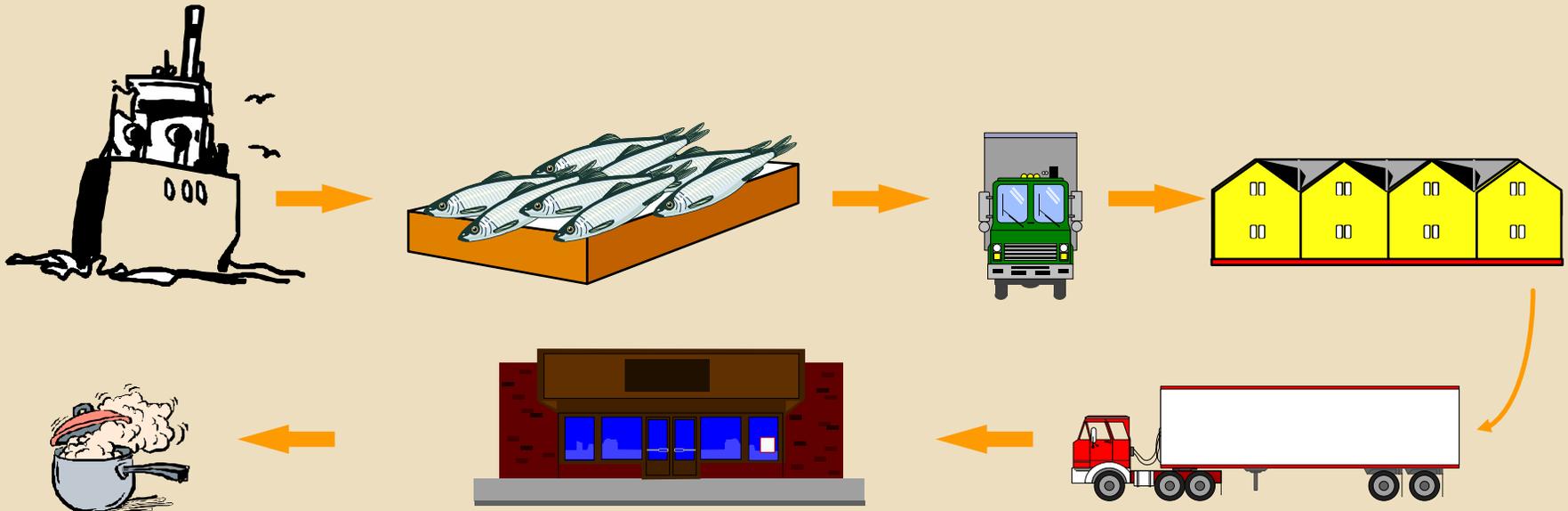




Traçabilité : de quoi parle t'on?

Traçabilité

Traçabilité du produit : séparation et suivi physique des lots (suivi dans l'espace et dans le temps)



Traçabilité des informations (documentaire) :
Enregistrement et archivage des pratiques associées au produit

Démarche de Traçabilité

Des **acteurs**

Des liaisons entre
les **produits** et
les **informations**

Des flux de produits et
des flux d'informations
entre ces acteurs

Au
niveau
de
chaque
acteur

- Isoler, définir le lot

- Identifier

- Enregistrer

- Archiver et/ou Transférer

Démarche de traçabilité - Pourquoi ?

- Pour retrouver rapidement un lot ou un produit non conforme (procédures de rappel ou de retrait)
- Pour retrouver rapidement l'origine d'un dysfonctionnement dans la fabrication d'un produit
- Pour sa gestion interne : historique des résultats/savoir-faire, logistique, gestion des stocks
- Pour répondre aux obligations réglementaires ou de cahiers des charges, pour lutter contre la fraude ou protéger une marque
- Pour informer les clients, et, au bout de la chaîne, les consommateurs

et/ou

et/ou

et/ou

et/ou

Nombreux dispositifs possibles



Traçabilité : particularités en grandes cultures

Grandes cultures en France : surfaces concernées

Céréales à paille	7 millions ha
Maïs (hors fourrages), sorghos	1,5 millions ha
Protéagineux, légumes secs	330 000 ha
Oléagineux	2 millions ha
Pommes de terre	140 000 ha
Betteraves	380 000 ha
11, 5 millions ha 140 000 exploitations	

Filières de grandes cultures (1/2)

- Filières longues pour la plupart faisant intervenir un voire deux transformateurs. 

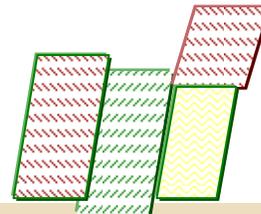
- La définition du lot varie d'un opérateur à l'autre : mélanges de parcelles obligatoires pour les filières longues 

Impossibilité de tracer à l'individu



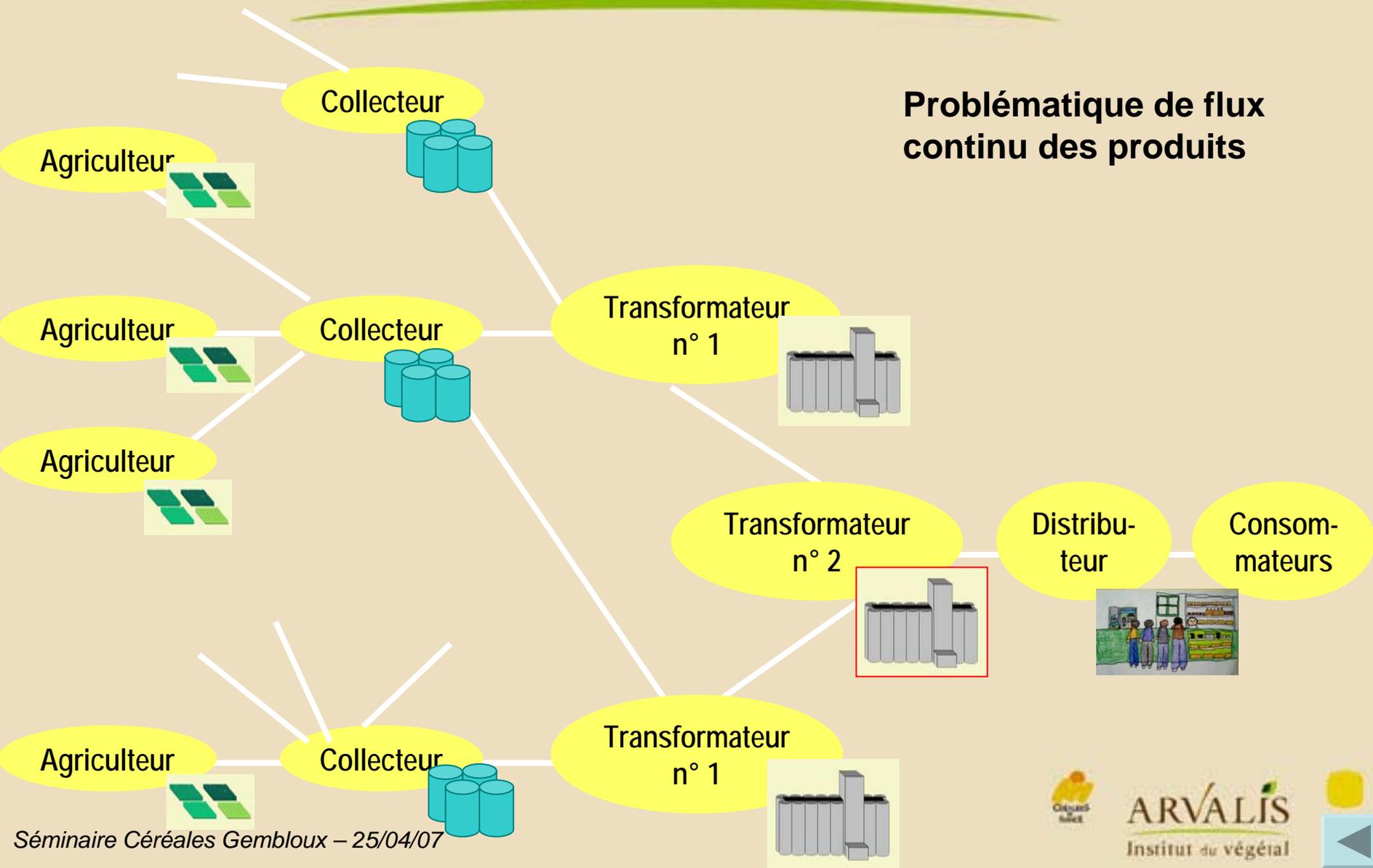
ou au groupe

Traçabilité au groupe de parcelles, à l'aire géographique dans le meilleur des cas :



Nombreux opérateurs impliqués

Problématique de flux continu des produits



Exemple : traçabilité d'un lot de petits pains

Question : « Quelle est l'histoire des petits pains de la panière [09/06/05 9:54 L1] jusqu'aux parcelles de blé ? »

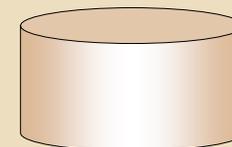
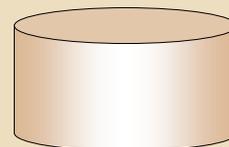
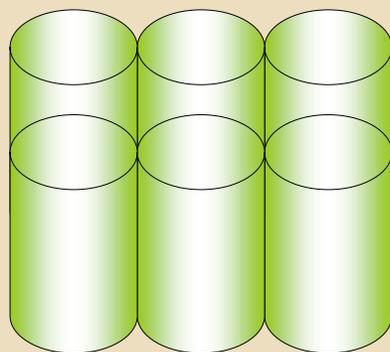
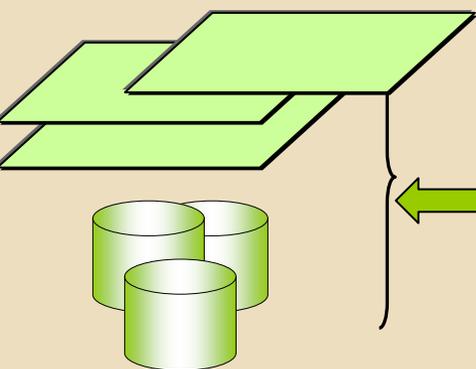


216 Agriculteurs

6 Collecteurs

1 meunier

1 boulanger



1000 parcelles

**37 livraisons
de grains**

**1 silo 50t
2 moutures**

**1 lot de pains
1 silo de farine**

Mais 1 seul cahier des charges pour la production du blé

Seminaire Cereales Gembloux – 25/04/07



ARVALIS
Institut du végétal



Filières de grandes cultures (2/2)

- Contraintes réglementaires assez faibles sauf produits certifiés, production de semences
- Mais accroissement récent des contraintes réglementaires avec OGM et [food law/paquet hygiène](#)
- Programme de soutien de l'ONIGC a rencontré un grand succès : env. 300 collecteurs et 11 silos portuaires conventionnés 
- Développement prévisible des bases de données informatisées issus de parcelles mais de contenu variable et aujourd'hui ces systèmes restent encore rares à grande échelle
- **Toutes filières** : travaux de standardisation en cours (interopérabilité des systèmes de production) 
- **Traçabilité s'est développée en lien avec les démarches-qualité et les besoins de garanties et de segmentation des marchés (enregistrements obligatoires pour les contrôles, séparation des lots,...)**



Programme de traçabilité ONIGC

Programme d'appui financier conduit entre 2001 et 2004

Objectifs :
contribuer à la maîtrise de la qualité sanitaire
mieux valoriser la qualité
maîtriser l'information

Cadre : soutien à la mise en place d'outils informatiques de traçabilité ou d'automatismes pour le suivi de la qualité (échantillonnage, ...)

Céréales

300 Collecteurs engagés

- env 200 avec traçabilité parcellaire (très peu avec transfert direct)
- env 100 depuis réception au silo

9 millions d'euros

Extension en 2005 et 2006 aux meuniers et fabricants d'aliments pour le bétail.

ONIGC : Office National Interprofessionnel des grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, sucre)



Programmes de standardisation des données

- Message standard DAPLOS (norme EDIFACT et message à plat) de transfert des données parcellaires grandes cultures
- Extension aux autres espèces végétales et ateliers animaux dans le cadre du programme GIEA (Gestion des Informations de l'Exploitation Agricole) : dictionnaire de concepts, diagrammes des concepts
- puis nouveau programme RESAGRI : création d'une plateforme logicielle permettant d'améliorer les échanges.

Mais le format « papier » reste l'outil principal pour l'agriculteur





Une réponse : les chartes de bonnes pratiques /filère

Chartes de bonnes pratiques filières



- Des chartes/normes de bonnes pratiques pour la production de **céréales**, **protéagineux** ou **pomme de terre**
- Rédigées dans un cadre interprofessionnel
- Bases pour les cahiers des charges (certifiés ou non)
- Un dispositif d'adhésion formalisé, avec contrôles tierce partie
- Objectifs couverts : qualité sanitaire, environnement, traçabilité des pratiques, compétitivité



Chartes de bonnes pratiques par filière (2006)

<p>Chartes céréales</p> 	<p>Blé tendre Blé dur Orge brassicole Maïs grain- fourrage Maïs doux</p>	<p>20 000 producteurs</p> <p>Céréales : liste des groupes engagés sur : www.arvalisinstitutduvegetal.fr</p>
<p>Charte protéagineux</p>	<p>Pois Féverole</p>	<p>En lancement</p>
<p>Norme Pomme de terre NFV25-111</p>	<p>Pomme de terre de conservation pour le marché du frais</p>	<p>1400 producteurs</p>



Intégrations/Reconnaitances/Equivalences

CHARTRE utilisée comme **SOCLE** pour d'autres démarches :

Malteurop, ANMF, Agrixo des GMP, Cahiers des charges certifiés (label rouge,...), Agriconfiance®...

EQUIVALENCE avec une autre démarche Qualité

Socle McDonald's France, EUREP GAP en Maïs doux

RECONNAISSANCE (~label) : en cours

- *SAI Platform (entreprises agro-alimentaires)*
- *réseau RESEDA (filère produits animaux)*

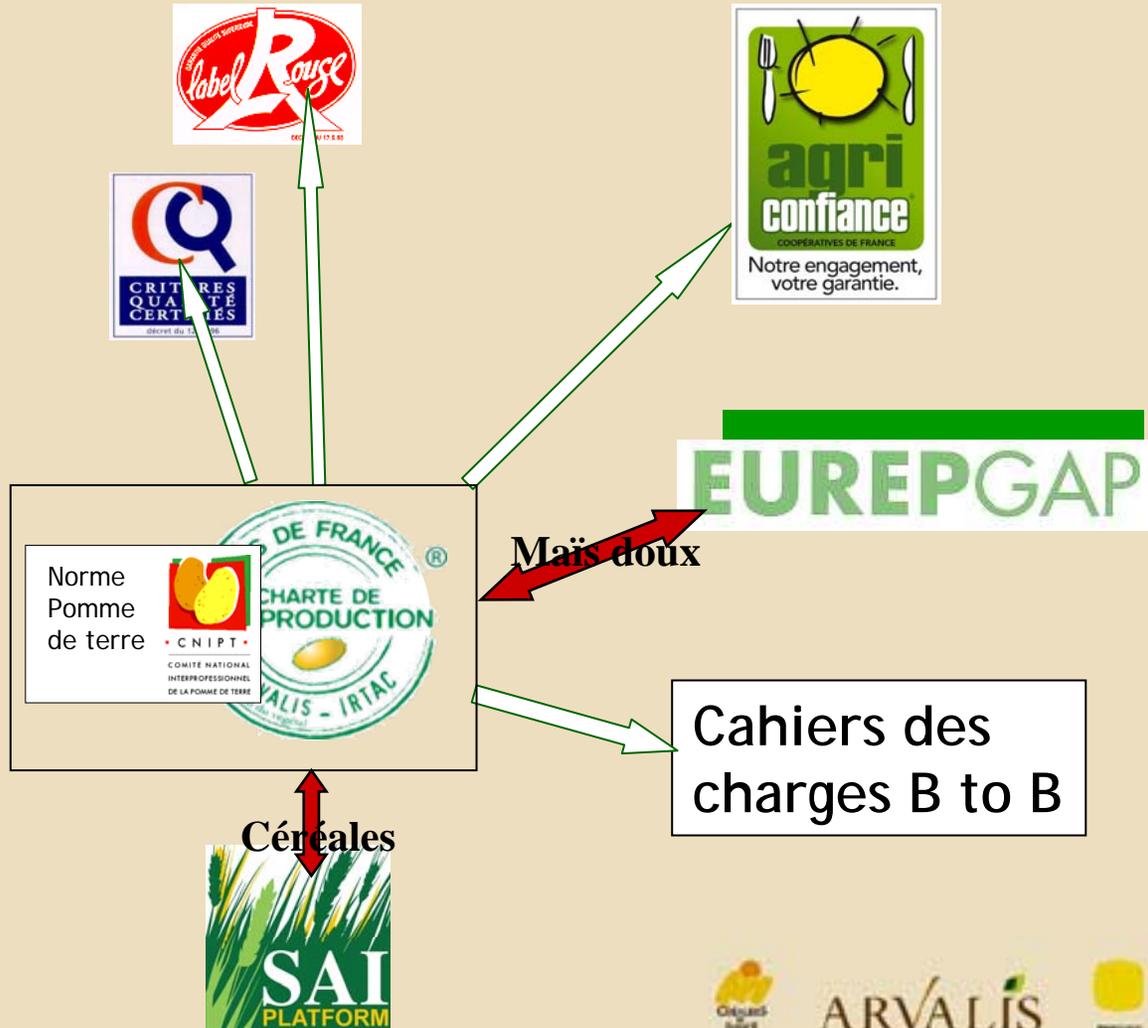
Rôle des chartes de bonnes pratiques

Démarches orientées exploitation (société)

ISO 14001

Agriculture
Raisonnée

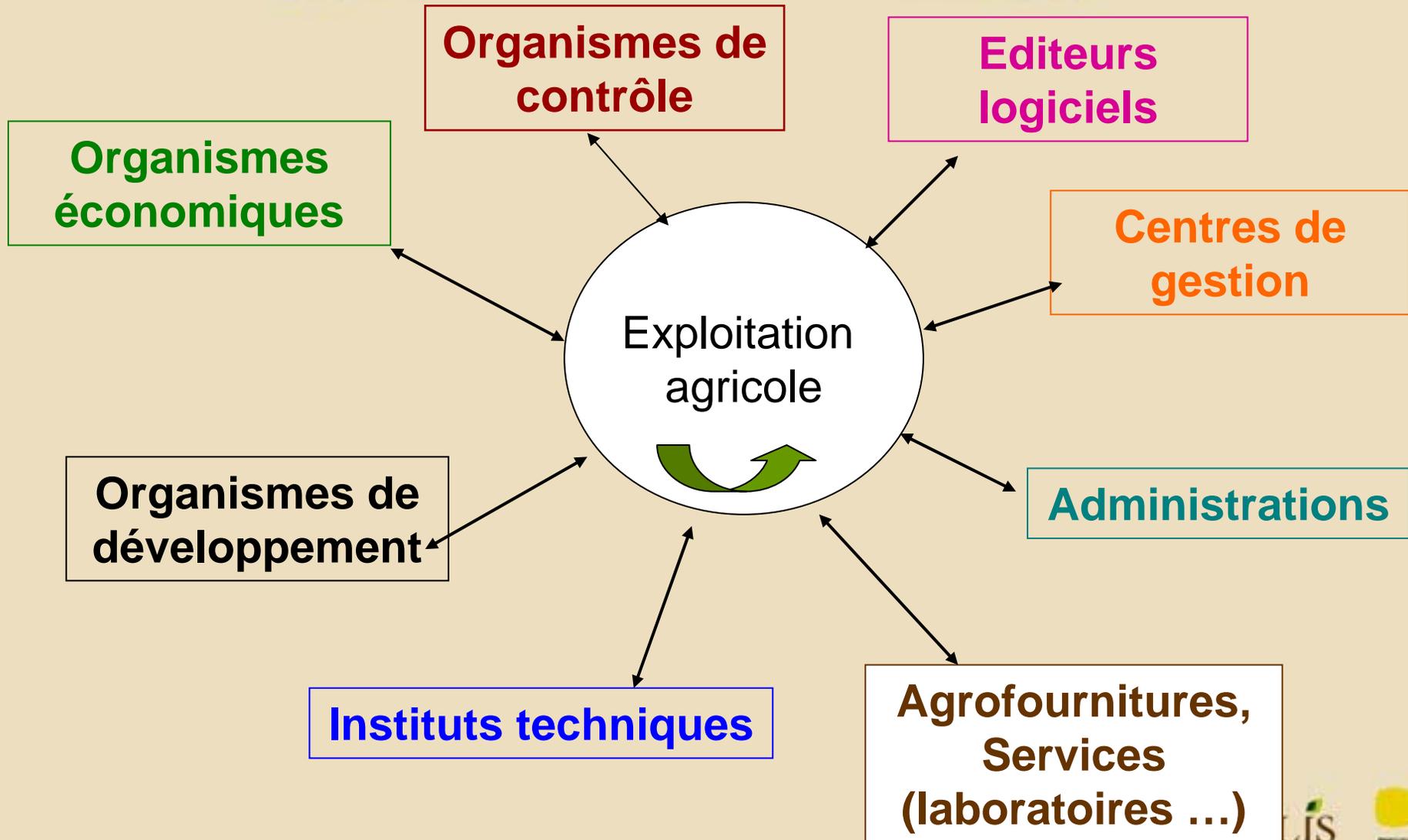
Démarches orientées produits (clients)





Exigences de traçabilité pour l'agriculteur

Gestion de l'information de l'exploitation agricole : de nombreux partenaires



Types de documentations au niveau des exploitations (productions végétales)

3 niveaux d'informations :

- Niveau **exploitation** : documentations liées à la gestion globale des moyens de production (formulaires PAC, URSSAF, valeurs des investissements, permis de construction...)
- Niveau **système de culture** : documentations liées à la gestion des cultures (plan d'épandage, analyses de terre, fiches parcellaires/stockage ...)
- Niveau **parcelle** : documentations liées aux choix tactiques (informations utiles aux OAD, avertissements, ...)

3 Finalités principales vis-à-vis des partenaires :

- Réglementaire
- Contractuelle
- *Pilotage technique ou économique (non repris)*

Exigences de traçabilité liées à la réglementation (productions végétales)

☐ Environnement

Fertilisation : plan prévisionnel de fumure, cahier d'enregistrement des apports de fertilisants, modalités de gestion de l'interculture, plan d'épandage, contrat boues...

Protection phytosanitaire : formulaire traitements aériens, registre interventions adventices indésirables, enregistrements effluents phytobac, déclaration semis OGM,...

Irrigation : autorisation prélèvements, quantités prélevées, restrictions usages,...

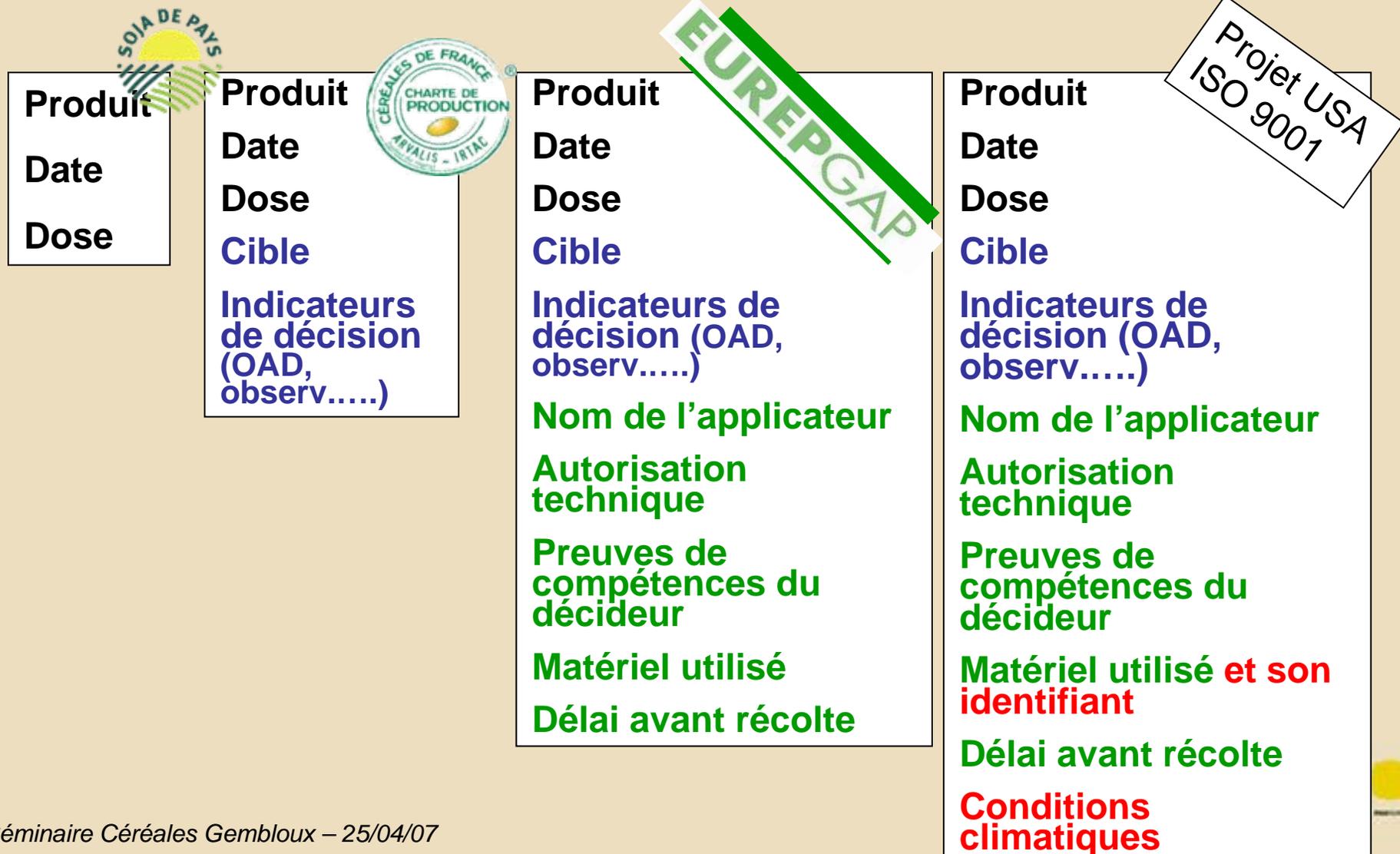
...

☐ Qualité sanitaire :

Food law : auto-contrôles, liste de clients (ou bos de livraisons), traçabilité interne encouragée **NON OBLIGATOIRE**

Paquet hygiène : preuves du respect des bonnes pratiques (cf guide en cours de rédaction) ; registre phytosanitaire ; registre des parasites susceptibles de compromettre la sûreté alimentaire ; registre semences OGM (alimentation animale), analyses.

Exigences de traçabilité liées aux démarches-qualité : très variables, exemple pour la protection phytosanitaire



Gestion documentaire en exploitations agricoles : inventaire en cours

	Documents	N° fiche	Réglementaire	Dén		
				Conditionnalité des aides PAC	Agriculture biologique	Agriculture raisonnée
Exploitation	Bon de livraison (ou facture)	1	●	●	●	●
	Liste des clients	2	●	●		
	Déclaration PAC		●			
	Attestation de stage ou engagement dans une formation					●
	Abonnement à un journal agricole ou à un service conseil					●
Global	Cahiers des charges / Contrats commerciaux	/			●	
	Résultats auto-évaluations	/		●		●
	Résultats audits/contrôles	/	●	●	●	●
	Assolement	/		●	●	
	Successions culturales/rotations/cultures précédentes	/				●
	Données météorologiques	/				●
	Documents liés à l'élimination des déchets	/	●			●
	Fiches de suivi matériels	/				●
Connaissance de la parcelle	Analyses physico-chimiques des terres	/				●
	Analyses ETM des terres	/				●
	Analyses sanitaires des sols	/	●			
Conduite de la parcelle	Fiche parcellaire ou carnet de culture (ou agenda)	CP1				●
	Déclaration d'intention de travaux d'arrachage, de plantation, de greffage, de sur-greffage (vigne)	CP2	●			
	Déclaration de fin de travaux (vigne)	CP3	●			
Conduite de la parcelle - Implantation	Engagement de culture non OGM	/				
	Autorisation de plantation (vigne)	CP4	●			
	Étiquettes semences ou plants (ou n° lots)	/				
	Registre ou carte des semis/plantations	/				



Gestion documentaire en exploitations agricoles : fiche-document type

☞	Titre du document			N°
			Conditionnalité	

Document : à compléter reçu d'un tiers à conserver à transmettre

De quoi s'agit-il ?

Pourquoi ?

Quelles informations doivent y figurer ?

Informations obligatoires

Informations facultatives

S'organiser !

Quel support utiliser ?

Quand ?

Quelle transmission ?

Qui demande ce document ?

En cas de besoin, à qui s'adresser ?

Lien avec d'autres documents ?

Durée d'archivage

Notes

Références :

Recommandations/Conclusion

❑ Pouvoirs publics :

- Informer sur les obligations réglementaires
- Progrès à faire pour articuler contrôles officiels et privés

❑ Organismes accompagnant les producteurs :

- Faire l'inventaire des exigences
- Aider les producteurs à organiser leurs documentations, à choisir les systèmes les plus adaptés,
- Veille technologique sur outils émergents

❑ Instituts de recherche :

- Étude de traçabilité des produits complexes, transports

❑ Tous :

- Standardiser les formats pour faciliter les échanges
- Mieux valoriser les données transmises
- Articuler les démarches-qualité pour restreindre les contraintes d'enregistrements et de contrôle : des initiatives qui marchent mais à poursuivre (audits combinés, reconnaissances,...).
- Concilier besoins propres à chaque opérateur/exigences
- Une communication à maîtriser en filières longues ...

La traçabilité en grandes cultures, jusqu'où?



Une réponse techniquement possible mais non généralisable ...et quelles garanties supplémentaires pour le consommateur?

Pour approfondir



Sur les démarches qualité en France :

- Guide SAF « Qualité-Environnement-Sécurité en Agriculture, Démarches et Méthodes »

www.agriculteursdefrance.com

- Brochure ARVALIS-Institut du végétal « Démarches qualité en Agriculture, des initiatives à découvrir »
- Note « Démarches qualité/environnement de l'amont agricole dans les exploitations françaises »
- Chartes de production Arvalis/Irtac

www.arvalisinstitutduvegetal.fr



- ## Sur la traçabilité : Guide ACTA-ACTIA « Traçabilité, guide pratique pour l'agriculture et l'industrie alimentaire ».

Résultats travaux recherche sur www.acta-informatique.fr, rubrique « Nos projets », puis « réseau traçabilité »

